

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON**

Réunion régulière du Conseil municipal de la paroisse de Packington, tenue au lieu ordinaire des délibérations, le lundi 3 novembre 2014 à 19 h 30 à laquelle étaient présents:

Messieurs les conseillers suivants : Yvan Côté, Louis Boulianne Alain Thériault, Samuel Moreau et Patrick Michaud formant quorum sous la présidence de M. Émilien Beaulieu, maire.

Le secrétaire-trésorier/directeur général assiste également à la réunion.

RS-163-14 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Patrick Michaud
et résolu

d'accepter l'ordre du jour tout en laissant le divers ouvert et dont copie est annexée aux archives de la corporation.

Adoptée à l'unanimité

RS-164-14 **Adoption du procès-verbal de la dernière réunion**

Il est proposé par Alain Thériault
et résolu

que le procès-verbal de la réunion du 06 octobre 2014 soit accepté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

Conciliation bancaire

La conciliation bancaire démontre un solde au 31 octobre 2014 de 272,035.27\$ au compte entreprise.

RS-165-14 **Approbation des comptes**

Il est proposé par Louis Boulianne
et résolu

d'accepter les comptes ci-dessous décrit :

1. Petite caisse : Timbre	153.55	
Casse-Croute La Licorne	8.40	
Parent Équipement	<u>20.75</u>	182.70
2. Bell Canada : Bibliothèque Chalet communautaire	110.66	
Caserne des pompiers	58.69	
Camping municipal	107.64	
Internet	94.74	
Bureau municipal	<u>233.33</u>	605.06
3. Service incendie Ville de Témiscouata sur le Lac (cylindre)		36.80
4. Pétroles J Larochelle (diesel clair & fournaise urée)		4,804.51
5. Soudure du Témis (tubing 1" fer plat)		14.68
6. Pièces Témis (fourniture pièces tracteur tondeuse)		371.07

7. BMR (bardeau, vis, scellant, poly ultra porte etc.)	5,205.69
8. Jean C. Dupont ltée (lumière, colle)	48.91
9. Carrefour du Camion RDL (pièces Sterling)	2,863.59
10. Guy Morin (tube, collet coude pour Chalet communautaire)	719.74
11. Débroussailleuse R. B. enr	2,299.50
12. Excavation Gilles Patoine(sable, machinerie)	14,435.64
13. Usinage Industriel Dégelis	1,289.47
14. René Deschenes (verre lixon)	59.78
15. Produits PBM (fermes de toit)	8,416.17
16. Plastiques Abenali (balises)	473.50
17. Actuel Conseil	804.83
18. Premier Tech (programme d'entretien Ecoflo)	181.90
19. Plomberie Marcel Thériault (cordon de porte de fournaise)	34.44
20. Servitech Évaluateurs agréés	7,555.01
21. Extincteurs de la Pointe (test hydrostatiques)	198.98
22. Solution Témis	53.52
23. Gaétane Thériault (évier, chapelure. Silicone)	93.75
25. Sel Warwick	8,705.77
26. Pétroles JMB	896.79
27. MRC de Témiscouata (renouvellement antivirus)	72.75
28. P. Beaulieu électricien (fil teck ACWU 2/3c)	757.36
29. Profab 2000 (ligne de centre, but, zone)	1,738.42
30. Irving Énergie (frais de crédit)	7.55
31. R.I.D.T	3,721.63
32. Coopérative services pétroliers : gazoline, voirie, incendie	538.12
Épicerie 4 Sous : fourniture, bureau, garage	63.18
Excavation Gilles Patoine 9 voyages 0/3/4	552.99
Dynaco BMR fourniture entrepôt	530.39
Actuel Conseil	919.80
Électronique Mercier	175.51
Bureau enregistrement : avis de mutation	16.00
Chubb Edwards : inspection alarme incendie pour chalet	458.75
Laboratoire BSL : analyse d'eau	<u>323.28</u>
Grand total	<u><u>70,227.53</u></u>

RS-166-14

Offre d'emploi

Suite à la parution de l'offre d'emploi pour une secrétaire administrative et technicienne en loisir, treize candidatures ont été reçues dont cinq ont été retenue pour l'entrevue. Aucune candidate n'avait le profil demandé.

Le directeur général suggère de poursuivre pour le poste de secrétaire administrative avec Mme Jacinthe Madore. Suite à la rencontre avec la Commission des loisirs, le conseil devra, lors d'une séance de travail, mettre sa vision du devenir de nos infrastructures. On pourra aussi identifier les actions que nous devons mettre de l'avant pour bonifier l'offre.

Il est proposé par Samuel Moreau
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington maintien l'embauche de Mme Jacinthe Madore jusqu'au 31 décembre 2014 avec possibilité de poursuite en fonction des nouveaux paramètres à être établies par le conseil.

Adoptée à l'unanimité

RS-167-14 **Nomination du pro-maire**

Il est proposé par Samuel Moreau
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington nomme M. Louis Boulianne comme pro-maire de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

RS-168-14 **Révision des représentants aux différents dossiers municipaux**

Il est proposé par Patrick Michaud
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington reconduit l'ensemble des représentants aux différents dossiers municipaux pour la prochaine année.
Le Conseil a procédé à la nomination des personnes sur les différents dossiers

C.R.S.B.P.	Anne Pelletier
Comité consultatif d'urbanisme	Louis Boulianne Alain Thériault
Comité de voirie	Émilien Beaulieu Louis Boulianne
Comité des bâtiments	Yvan Côté Alain Thériault
Comité Incendie & Premiers répondants	Yvan Côté
Comité Le Méruimticook	Alain Thériault
R.I.D.T.	Patrick Michaud Samuel Moreau
R.I.I.P.L.T.	Émilien Beaulieu Samuel Moreau
Représentant à l'OMH Packington	Sarah Lebel Serge Beaulieu Ovila Michaud
Responsable de la plage et du camping municipal Corp. Développement touristique	Samuel Moreau Alain Thériault
Responsable de la politique familiale	Samuel Moreau
Responsable du Comité de développement	Émilien Beaulieu Yvan Côté Louis Boulianne Anne Pelletier Alain Thériault Samuel Moreau Patrick Michaud
Responsables des loisirs	Louis Boulianne
Transport adapté et collectif	Émilien Beaulieu Anne Pelletier

Adoptée à l'unanimité

RS-169-14 **Projet infrastructures sportives : Arrêt neige**

L'installation d'arrêt neige pour la sécurité des usagers entre le chalet et le complexe est un incontournable. Une soumission a été déposée par le fabricant de la structure. Le prix comprend l'achat et l'installation des arrêts neige au montant de 6,500 \$ taxes en sus.

Après délibération,

Il est proposé par Patrick Michaud
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington accepte la soumission de Max Steel pour l'installation de 150 pieds d'arrêts neige.

Adoptée à l'unanimité

RS-170-14 **Projet infrastructures sportives : Ventilation mécanique**

Deux propositions ont été déposées pour amener de la ventilation à l'intérieur du bâtiment pour diminuer l'humidité. Le Conseil n'est pas certain que les deux propositions répondront efficacement à notre besoin.

Après délibération,

il est proposé par Alain Thériault
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington n'installe pas cette automne une ventilation mécanique pour évaluer les conséquences de la non ventilation du bâtiment

Adoptée à l'unanimité

RS-171-14 **Projet infrastructures sportives : Demande de paiement**

Construction Déjelico a soumis une demande de paiement. M Yannick Michaud recommande de retenir, à la demande de paiement, les extras incluent et suggère de retenir dès maintenant la retenue de garantie de 10% à l'entrepreneur. La somme à verser serait de 72,020 \$ avant taxes.

Il est proposé par Yvan Côté
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise le versement de 72,020. \$ avant taxes à Construction Déjelico.

Adoptée à l'unanimité

RS-172-14 **Rapport de confection des abrasifs**

Le Directeur général dépose le rapport de confection des abrasifs pour la prochaine saison hivernale 2014-2015, Le coût à la tonne est de 13.44 \$ pour une dépense de 22,470.35 \$ pour 1684 tonnes.

Après délibération,

il est proposé par Samuel Moreau
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington a pris connaissance du rapport.

Adoptée à l'unanimité

Vente autopompe 1969

Nous avons reçue trois offres d'achat du camion auto pompe 1969. Le camion est remisé depuis l'achat du nouveau camion auto pompe.

Jean-Marie Boulanger St-Jean-de-la-Lande	1,500 \$
Guy Morin Packington	1,800 \$
Gilles Patoine Packington	500 \$

Après délibération,

il est proposé par Yvan Côté
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington accepte l'offre de M. Guy Morin pour l'achat du camion autopompe 1969 numéro de série C75EUE12543 tel que vu et accepté. Aucune garantie applicable.

Adoptée à l'unanimité

Rapport du maire

M. le maire expose, conformément à l'article 955 du code municipal et de l'article 11 de la loi sur le traitement des élus, les grandes lignes du rapport financier 2013, du rapport du vérificateur, du dernier programme triennal d'immobilisations, du budget 2014 et des orientations 2015 et dont copie est annexée aux archives de la corporation.

Intérêts pécuniaires des membres du conseil

Le Directeur général informe les membres du conseil qu'ils doivent compléter le formulaire des intérêts pécuniaires et de le déposer lors d'une séance du conseil. Messieurs Samuel Moreau, Yvan Côté et Patrick Michaud ont déposées leurs déclarations.

Rapport travaux chemin Lac-à-la-Puce

Le Directeur général a déposé aux membres du conseil le rapport des coûts de réalisation des travaux sur le chemin du Lac-à-la-Puce. Des travaux pour la somme de 6,762.69 \$ ont été réalisés.

il est proposé par Yvan Côté
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington a pris connaissance du rapport.

Adoptée à l'unanimité

Festival des réussites

Lors de l'activité du festival des réussites, le comité COSMOSS Témiscouata a remis un prix coup de cœur, saine habitude de vie à la municipalité de Packington pour avoir créé un projet mobilisateur, favorisant l'acquisition de saines habitudes de vie.

Une photo a été prise avec le président du comité des infrastructures sportives M. Louis Boulianne et la plaque a été installée dans la salle des réunions du conseil.

RS-175-14 **Motion de félicitation Resto St-Benoît**

Il est proposé par Patrick Michaud
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington félicite les propriétaires du Resto St-Benoit pour leur prix remporté lors du Gala des entreprises du Témiscouata organisé par la SADC de Témiscouata qui s'est tenu le samedi 18 octobre à Témiscouata-sur-le-Lac, secteur Cabano.

Adoptée à l'unanimité

RS-176-14 **TECQ 2014-2014**

Attendu que :

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Il est proposé par Samuel Moreau
et résolu

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- La municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 1540 \$ par habitants pour l'ensemble des cinq années du programme;

- La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

RS-177-14 **Radio numérique**

Le réseau de communication se modernisera pour améliorer la communication entre les différents intervenants. Les appareils alphanumérique actuel ne répondent plus aux normes et sont très limitatif dans leur performance. Électronique Mercier a une offre pour l'achat de radio mobile neuf pour se convertir en numérique. Pour chaque achat d'un appareil a prix régulier, nous avons le deuxième à moitié prix. Pour changer les 7 appareils, il en coûterait, avec la préparation des appareils et la programmation, 3,923.77\$ plus taxes. Nous avons présentement des revenus pour des sorties de pompier supplémentaire d'un montant d 3,077 \$. Nous pourrions financer l'achat en grande partie par ce surplus budgétaire.

Il est proposé par Louis Boulianne
Et résolu

Que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise l'achat de sept (7) appareils radio mobile Kenwood DN-720G avec module GPS inclus tel que soumissionné par Électronique Mercier au montant de 3,923.77 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité

Compte rendu de la MRC

M. Émilien Beaulieu donne un compte rendu de la réunion de la MRC du 14 octobre 2014. Il s'est rendu à la conférence de presse pour la taxes d'accise a Trois-Pistoles.

RS-178-14 **Festival de musique de Boston**

Les élèves de Stage Band Élite de l'École secondaire de Dégelis désirent participer au Festival de musique de Boston qui se tiendra du 10 au 13 avril 2015. Les fonds amassés serviront à défrayer les coûts de transport et d'hébergement pour chacun des 28 élèves impliqués. Deux élèves de notre paroisse font partie de ce Band.

Il est proposé par Patrick Michaud
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise une contribution financière de 100 \$.

Adoptée à l'unanimité

RS-179-14

École secondaire Dégelis : Album souvenir

Les finissants de l'École Secondaire de Dégelis demandent une contribution financière pour leur album souvenir.

Après délibération,
il est proposé par Samuel Moreau
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington accorde une aide financière de 50\$ aux finissants de l'École Secondaire de Dégelis pour leur album souvenir.

Adoptée à l'unanimité

RS-180-14

Autorisation de signatures des officiers

Il est proposé par Yvan Côté
et résolu

d'autoriser le maire, M. Émilien Beaulieu et/ou le pro-maire M. Louis Boulianne et/ou le directeur général M. Denis Moreau à signer pour et au nom de la corporation municipale de la paroisse de Packington tout chèque et effet bancaire, étant entendu que deux signatures manuscrites de l'une ou l'autre de ces personnes sont requises dont généralement, mais non exclusivement, celle du directeur général.

Adoptée à l'unanimité

Période de questions

- Des contribuables demandent si les travaux autour du Lac Jerry seront réalisés l'an prochain.

Varia

RS-181-14

Réforme des programmes

Attendu que le gouvernement du Québec étudie la possibilité d'abolir les CRÉ, les CLD, les Commissions scolaires et les Carrefours jeunesse emploi;

Attendu que nous connaissons déjà l'abolition des Agences de santé et de services sociaux, la fusion des CSSS et la fusion des directions régionales de ministères du Bas-Saint-Laurent avec celles de la Gaspésie;

Attendu que nous bénéficions de nombreux services essentiels grâce à ces organismes;

Attendu que ces organismes créent de nombreux emplois et que sans ces organismes les postes de professionnels deviendront encore plus rares en région;

Attendu que l'abolition de ces organismes aura pour effet de centraliser les pouvoirs et de restreindre considérablement le développement économique, et le soutien à l'entrepreneuriat des régions;

Attendu que le Témiscouata et le Bas-Saint-Laurent travaillent de façon concertée grâce à ces organismes et il est impératif que notre région puisse maintenir sa capacité de concertation et d'action qui permet de grandes réalisations collective

Attendu que la Fédération Québécoise des Municipalité prône une gouvernance locale plus forte et une politique de proximité;

Il est proposé par Samuel Moreau
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington demande à la MRC de Témiscouata de se positionner sur les grands enjeux. De demander au gouvernement du Québec de déposer ses orientations pour que chacun des acteurs puissent faire face à ces changements inévitables. Il faudra s'assurer que les régions ne seront pas laissées à elles-mêmes dans ces grands changements et que le gouvernement proposera dans sa réforme des mécanismes pour maintenir la concertation régionale.

Adoptée à l'unanimité

Levée de l'assemblée

A 21 h 30, M. Émilien Beaulieu, maire propose la levée de l'assemblée.